

N°FIN/2022/85

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	10 novembre 2022	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	10 novembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 40 Votants : 49

Séance du 17 novembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi dix-sept novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. René BOUSSIN représentant M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Bernard MORAIN, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Hassan LARIBIA
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAIN
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Olga LIGULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

**Objet : Projet de « Contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Equipements
Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de
gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention.**

FIN/2022/85

**Conseil communautaire du
17 novembre 2022**

Objet : PROJET DE « CONTRAT RELATIF A LA PRISE EN CHARGE DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES MENAGERS (DEEE) COLLECTES DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS ET A LA PARTICIPATION FINANCIERE AUX ACTIONS DE PREVENTION.

La CCJ a conventionné en 2015 avec l'OCAD3E pour la collecte des déchets électriques et électroniques avec un renouvellement en 2021.

Suite à un nouveau cahier des charges, la société OCAD3E a été nouvellement agréée par arrêté de la ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique du 15 juin 2022, en qualité d'organisme coordonnateur de la filière à responsabilité élargie des producteurs d'équipements électriques et électroniques.

Dans le cadre de ce nouvel agrément, OCAD3E doit répondre, à compter du 1er juillet 2022, aux exigences du nouveau cahier des charges des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques.

Aux termes de ce cahier des charges, OCAD3E n'a plus pour mission de contractualiser avec les collectivités territoriales au titre de la prise en charge, par les producteurs d'EEE ménagers, des coûts de collecte des DEEE ménagers supportés par elles, de la reprise des DEEE ménagers ainsi collectés par elles et du versement de la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation mises en œuvre par les collectivités territoriales.

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 25 octobre 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

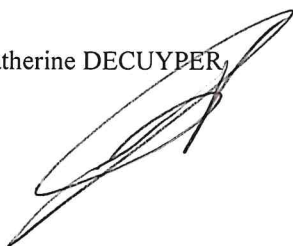
APPROUVE ET SIGNE l'acte constatant la cessation de la convention de collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers version 2021,

SIGNE la nouvelle convention relative à la prise en charge des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation Version Juillet 2022,

AUTORISE le Président de la Communauté de Communes du Jovinien ou son représentant à signer tous les documents afférant à ce dossier.

Pour copie conforme,
La 1^{ère} Vice-Présidente,

Catherine DECUYPER,



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

